

au Parlement, et cela répand l'idée dans tout le pays que le Parlement est devenu inefficace ou inutile.

• (3.20 p.m.)

Cette attitude du gouvernement actuel est révélée plus nettement encore par l'absentéisme des ministres et des députés libéraux aux débats, qui a été particulièrement visible pendant cette session. Jeudi dernier la Chambre a dû s'ajourner faute d'un quorum. A mon sens, c'est très bien ainsi, car les ministres et les députés libéraux ont été beaucoup plus assidus depuis. De plus, la Chambre en est plus vivante. La Chambre est maintenant ce qu'elle était il y a 10 ou 15 ans, au lieu de ce qu'elle a été ces derniers mois, c'est-à-dire morne. Peu de ministres étaient présents et rares étaient les questions de part et d'autre. C'était le calme plat à la Chambre, mais depuis l'ajournement forcé de jeudi dernier, cela va beaucoup mieux.

A mon avis, on aurait dû prendre cette mesure il y a longtemps. Lors des six dernières séances de juin, j'ai souvent remarqué quand j'étais à la Chambre qu'il n'y avait pas quorum, et je ne sais combien de fois il n'y avait pas quorum quand je n'étais pas ici. J'ai dénombré de 6 à 9 députés libéraux, et souvent il n'y avait pas de ministre. L'absentéisme se pratique depuis longtemps, mais j'espère que l'exemple de jeudi dernier mettra fin à de tels abus. Il ne fait aucun doute que cet absentéisme excessif dénote un manque de respect pour notre institution, le peu d'importance qu'on attache à ce qui se passe ici.

**Une voix:** Tous les partis font la même chose.

**L'hon. M. Harkness:** J'en parlerai tout à l'heure. L'absentéisme constituait un problème quand je suis arrivé à la Chambre en 1945, surtout le lundi et le vendredi. Dans mes premières années ici, il existait ce qu'on appelait le club du mardi au jeudi, les députés qui étaient ici pour ces trois jours et qui, le reste de la semaine, retournaient à leurs travaux d'avocat ou à autre chose. Le club se composait de députés qui ne demeuraient pas trop loin d'Ottawa. Le lundi et le vendredi, le quorum était maintenu surtout par des députés de l'Ouest et des Maritimes.

**M. Howard (Okanagan Boundary):** Le député me permettrait-il de lui poser une question?

[L'hon. M. Harkness.]

**L'hon. M. Harkness:** Volontiers.

**M. Howard (Okanagan Boundary):** Combien de députés de l'opposition étaient présents à la Chambre jeudi dernier, quand on a compté les députés?

**L'hon. M. Harkness:** Comme j'étais absent, je ne puis répondre à cette question.

**Des voix:** Oh, oh!

**L'hon. M. Harkness:** Je le reconnais volontiers.

**L'hon. M. Lambert:** Nous sommes sortis.

**L'hon. M. Harkness:** Le point que je veux faire ressortir, c'est que seulement 6, 7 ou 8 députés libéraux étaient présents. Ce sont les ministériels qui ont la principale responsabilité de maintenir le quorum à la Chambre. Ils savent qu'ils étaient en faute cette fois; d'ailleurs, ils manquent d'assiduité depuis des mois. Ils cherchent maintenant à se dérober à la réprobation attachée naturellement à leur conduite à la suite de ce qui est arrivé jeudi dernier, en proclamant que les députés de l'opposition n'étaient pas non plus en nombre suffisant. Je le répète, il incombe aux députés du parti libéral, non aux députés de l'opposition, d'assurer le quorum.

Je ne cherche nullement à excuser les députés de l'opposition qui se sont trop souvent absentés au cours de la session, bien que comparativement, ils aient été plus assidus que les députés libéraux. L'assiduité des députés de l'opposition laissait parfois à désirer et je serai le dernier à le nier; mais ils ont fait acte de présence beaucoup plus souvent que les membres du gouvernement et quiconque a suivi la session de près ne peut qu'être consterné par la fréquence des absences des députés libéraux.

Comme je viens de le dire, pour faire accepter l'article 75c, ainsi que les autres articles qui ont été appliqués au cours des dernières années pour raccourcir les débats à la Chambre, le gouvernement a prétexté que cela s'imposait pour que la Chambre gagne du temps et puisse expédier les travaux considérables qui la retiennent maintenant. Si j'en juge d'après mon expérience, je soutiens que c'est un sophisme.

En réalité, c'est le contraire qui arrive. On pourrait dire qu'il existe une loi semblable à la loi de Parkinson, selon laquelle le débat est toujours prolongé pour utiliser tout le temps attribué. A mon avis, le président du Conseil privé et les membres du parti libéral devraient s'en souvenir. Comme la loi de Par-